

Catherine Petilon
Directrice marketing
Herta France

Paris, le 1^{er} août 2023

Objet : A propos de la quantité de vide présente dans l'emballage du produit « Allumettes fumées (Conservation Sans Nitrite) » - demande d'engagement plus clair

Madame Petilon,

Nous avons bien reçu votre courrier répondant à notre enquête du 26 juin dernier **sur les pratiques du « plein de vide » et du suremballage dans l'industrie agroalimentaire**. foodwatch et Zero Waste France ont pointé du doigt le produit « Allumettes fumées (Conservation Sans Nitrite) » que vous commercialisez comme un exemple de produit « plein de vide » et vous ont demandé un engagement à changer ces pratiques.

Nous vous remercions du sérieux et de la précision de votre réponse qui démontre que vous avez bien conscience de l'enjeu pour lequel nous vous avons sollicité. Comme vous avez pu le constater, **les consommateurs et consommatrices sont très intéressés par ce sujet et sont excédés de se sentir trop souvent dupés**. En l'espèce, c'est d'autant plus important que la question primordiale de l'information se double du problème du surplus d'emballage. A l'heure où les questions environnementales et climatiques ne peuvent plus être remises à plus tard, **des engagements clairs et concrets des entreprises sont nécessaires**.

Dans ce cadre précis, les éléments techniques que vous précisez dans votre courrier ne répondent pas vraiment à notre question : **pouvez-vous vous engager à changer le mode de fabrication et d'emballage de ce produit, afin d'en réduire davantage le « vide » ? A quelle échéance ?**

En effet, nous avons du mal à comprendre le blocage technique car à **hauteur des consommateurs et consommatrices dans les rayons des supermarchés, des produits semblables sont plus remplis**.

Comme vous le spécifiez dans votre courrier, **votre entreprise se dit engagée dans une démarche de progrès sur la question des emballages**. Il est essentiel pour crédibiliser cette démarche de **prendre des engagements concrets**, y compris sur ce produit pointé du doigt par notre enquête.

Dans l'attente de votre réponse, que nous nous réservons le droit de publier dans la continuité de la mobilisation sur ce sujet, nous vous informons que nous avons transmis ce dossier, ainsi que tous les résultats de notre enquête à la DGCCRF.

Cordialement,



Camille DORIOZ
Responsable de campagne